

DOLLFUS MIEG & CIE (DMC)

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 60 873 792 €.

Siège social : 10, avenue Ledru-Rollin, 75012 Paris.

572 209 583 R.C.S. Paris.

I. – Bilans consolidés

Actif (Millions d'euros.)	Notes	2006 1 ^{er} semestre Net	2005 1 ^{er} semestre Net	2005 Net
Actifs non-courants				
Ecarts d'acquisition	4	-	-	-
Immobilisations incorporelles	5	10,3	9,2	10,5
Immobilisations corporelles	6	30,6	28,4	29,1
Participations dans les sociétés mises en équivalence	7	0,5	0,7	0,0
Actifs financiers	8	3,6	5,2	4,0
Actifs d'impôt différé	9	2,1	1,5	1,5
Total des actifs non-courants		47,1	45,0	45,1
Actifs courants				
Stocks	10	38,9	44,5	36,5
Clients	11	39,2	43,9	26,7
Autres débiteurs	12	5,5	6,7	5,7
Autres actifs financiers	8	0,7	0,5	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	5,2	7,3	5,2
Total des actifs courants		89,5	102,9	74,2
Actifs détenus en vue d'être cédés	14	1,2	1,7	1,3
Total de l'actif		137,8	149,6	120,6

Passif (Millions d'euros.)	Notes	2006 1 ^{er} semestre	2005 1 ^{er} semestre	2005
Capitaux propres				
Capital	15	46,8	62,4	62,4
Primes et réserves	16	-63,3	-67,0	-67,1
Ecarts de conversion	17	1,3	1,2	0,9
Résultat de l'exercice		1,0	-2,1	-11,8
Capitaux propres part du groupe		-14,2	-5,5	-15,6
Intérêts minoritaires		1,5	1,9	1,9
Total des capitaux propres		-12,7	-3,6	-13,7
Passifs non-courants				
Provisions à long terme	18	8,9	8,7	9,2
Passifs financiers	19	25,8	55,8	4,9
Impôts différés	9	-	0,1	-
Total du passif non-courant		34,7	64,6	14,1
Passifs courants				
Provisions à court terme	18	2,8	5,6	3,0
Dettes d'impôt	20	0,0	0,0	0,0
Fournisseurs	21	26,8	28,9	25,9
Autres créditeurs	22	22,2	21,3	19,8
Autres passifs financiers	19	64,0	32,8	71,5
Total du passif courant		115,8	88,6	120,2
Passifs détenus en vue d'être cédés	23	0,0	0,0	0,0
Total du passif		137,8	149,6	120,6

II. – Comptes de résultats consolidés

(Millions d'euros.)	Notes	2006 1 ^{er} semestre	2005 1 ^{er} semestre	2005
Chiffre d'affaires		99,5	104,1	187,3
Coût des ventes		58,9	62,6	115,5
Marge provenant du chiffre d'affaires		40,6	41,5	71,8
Frais commerciaux		27,6	27,8	52,0
Frais généraux		10,7	11,8	23,2
Marge d'activité	24	2,3	1,9	-3,4
Autres produits et charges opérationnels courants	25	-1,1	-2,2	-3,1
Autres produits et charges opérationnels non courants	26	0,0	-0,1	-0,1
Résultat opérationnel		1,2	-0,4	-6,6
Coût de l'endettement financier net	27	-2,1	-2,1	-3,9
Autres produits et charges financiers	28	-0,1	0,0	-1,0
Charge d'impôt	29	0,4	0,1	0,2
Quote-part du résultat des sociétés en équivalence	7	0,5	-0,1	-0,8
Résultat net avant résultat des activités arrêtées		-0,1	-2,5	-12,1
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	30	0,7	0,2	0,1
Résultat net		0,6	-2,3	-12,0
Part du groupe		1,0	-2,1	-11,8
Intérêts minoritaires		-0,4	-0,2	-0,2
Résultat par action (Euro)	31	0,1	-0,1	-0,8
Résultat dilué par action (Euro)	31	0,1	-0,1	-0,7

III. – Flux de trésorerie consolidés

(Millions d'euros.)	Juin 2006	Juin 2005	Décembre 2005
Résultat net des sociétés intégrées (minoritaires inclus)	0,6	-2,3	-12,0
Dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation	2,2	3,2	5,2
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	0,0	0,7	0,0
(Plus) ou moins-values de cession	1,1	-0,7	0,6
Autres produits et charges calculés	0,0	-1,4	-2,9
Résultat des sociétés en équivalence	-0,5	0,1	0,8
Coût de l'endettement financier net et autres éléments financiers	2,0	2,1	3,3
Dividendes (titres non consolidés)	0,0	0,0	0,0
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	-0,6	-0,3	-0,4
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	4,8	1,4	-5,4
Variation des stocks	-2,3	-2,3	6,1
Variation des comptes clients	-13,1	-11,8	5,9
Variation des comptes fournisseurs	0,9	4,5	1,5
Variation des autres créances et dettes	2,6	-1,1	0,5
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-7,1	-9,3	8,6
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-6,2	-2,9	-8,3
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,9	0,0	0,4
Acquisitions d'actifs financiers	-0,2	-0,3	-1,3
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	0,0	1,1	0,0
Dividendes reçus (titres non consolidés)	0,0	0,0	0,0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-5,5	-2,1	-9,2
Variation des concours bancaires courants et crédits court terme	0,7	4,0	-0,8
Variation financement factoring	8,2	5,4	-4,9
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	7,9	1,0	3,3
Remboursement d'emprunts	-3,3	-2,0	-2,4
Intérêts financiers versés	-2,1	-1,5	-4,1
Intérêts financiers reçus	0,1		0,2
Cessions d'actifs financiers	0,2		0,8
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	11,7	6,9	-7,9
Incidence des variations des cours des devises	0,9	-1,7	0,2
Variation nette de la trésorerie	0,0	-6,2	-8,3

Disponibilités à l'ouverture de l'exercice	5,2	13,5	13,5
Dont valeurs mobilières de placement	3,4	8,3	8,3
Dont valeurs disponibilités	1,8	5,2	5,2
Disponibilités à la clôture de l'exercice	5,2	7,3	5,2
Dont valeurs mobilières de placement	1,6	5,8	3,4
Dont valeurs disponibilités	3,6	1,5	1,8
Endettement net à l'ouverture de l'exercice	71,2	65,7	65,7
Variation à périmètre constant	13,5	15,6	5,5
Augmentation de capital	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-
Endettement net à la clôture de l'exercice	84,7	81,3	71,2

Contribution par activité

(Millions d'euros.)	2006 1 ^{er} semestre	2005 1 ^{er} semestre	2005
Chiffre d'affaires			
DMC Creative World	43,2	43,4	83,2
Loisirs & Création	13,7	12,6	29,4
Sportswear	42,6	48,1	74,7
Total	99,5	104,1	187,3
Résultat opérationnel			
DMC Creative World	3,7	0,6	1,2
Loisirs & Création	-1,7	-0,9	-0,5
Sportswear	1,6	2,9	-3,8
Charges non affectées	-2,4	-2,3	-3,5
Total	1,2	0,3	-6,6
Investissements corporels			
DMC Creative World	0,3	0,2	0,9
Loisirs & Création	1,1	1,6	3,7
Sportswear	3,8	0,4	1,1
Sièges	0,1	0,1	0,1
Total	5,3	2,3	5,8
CNI (1)			
DMC Creative World	34,9	39,9	33,2
Loisirs & Création	15,5	12,2	13,1
Sportswear	46,8	51,7	35,0
Sièges	1,3	0,7	1,1
Total	98,5	104,5	82,4
Effectifs			
DMC Creative World	565	655	589
Loisirs & Création	297	265	317
Sportswear	372	413	384
Fonctionnels	68	68	68
Total	1 302	1 401	1 358

(1) Capitaux net investis (actif immobilisé + stocks + clients - fournisseurs).

Variation des capitaux propres consolidés

	Capital souscrit	Primes liées au capital	Ecart de conversion	Réserves et résultat consolidés	Capitaux propres part groupe	Mino- ritaires	Total
Au 1 ^{er} janvier 2005	62,4	75,3	1,1	-141,6	-2,8	2,1	-0,7
Résultat de l'exercice 2005	-	-	-	-11,8	-11,8	-0,2	-12,0
Dividende distribué	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-0,2	-	-0,2	-	-0,2
Cession SEDAF	-	-	-	-0,7	-0,7	-	-0,7
Actualisation dépôts de garantie	-	-	-	-0,1	-0,1	-	-0,1
Au 31 décembre 2005	62,4	75,3	0,9	-154,2	-15,6	1,9	-13,7

Réduction de capital (AGE du 27/02/2006)	-15,6	-	-	15,6	-	-	-
Résultat du 1 ^{er} semestre 2006	-	-	-	1,0	1,0	-0,4	0,6
Ecart de conversion	-	-	0,4	-	0,4	-	0,4
Au 30 juin 2006	46,8	75,3	1,3	-137,6	-14,2	1,5	-12,7

IV. – Annexe aux comptes consolidés du 1^{er} semestre 2006

Comptes arrêtés par le Directoire du vendredi 1^{er} septembre 2006

1. – Faits marquants de l'exercice

Le chiffre d'affaires du groupe s'établit à 99,5 M€, en baisse de 4 % par rapport au 1^{er} semestre 2005. L'activité DMC Creative World est stable, la chaîne de magasins Loisirs & Création progresse de 9 % grâce à l'ouverture de nouveaux magasins, mais l'activité Sportswear régresse de 11 % baisse essentiellement liée à l'arrêt de l'usine d'Orangeburg aux Etats Unis.

Il faut noter que :

- loisirs & Création réalise près de 35 % de son chiffre d'affaires à l'occasion des fêtes d'Halloween et de Noël (chiffre d'affaires réalisé d'octobre à décembre) ;
- le Sportswear bénéficie d'une activité porteuse au 1^{er} semestre (production de velours pour la saison hiver, pagnes africains événementiels commercialisés en début d'année) ;
- il n'existe pas de véritable saisonnalité pour DMC Creative World.

Le résultat opérationnel, après produits opérationnels courants et non courants, s'établit à 1,2 M€. L'année précédente le résultat opérationnel était négatif de (0,4 M€) pour la même période.

Le résultat net part groupe au 30 juin est positif de 1 M€, il était négatif de 2,1 M€ au 30 juin 2005

Les opérations financières, augmentation de capital et émissions d'obligations convertibles autorisées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2006 et lancées le 13 juillet, se sont conclues avec les résultats suivants :

- l'augmentation de capital a été souscrite à 90,5 % pour 14,1 M€ ;
- l'émission d'obligations convertibles à 91,4 % pour 26,9 M€.

Les opérations financières sont détaillées en note 19.e.

2. – Règles et principes comptables appliqués

Les comptes consolidés de DMC sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne :

a) Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés conformément aux normes IFRS, en euros, monnaie de fonctionnement du groupe. Ils sont arrondis au dixième de million le plus proche.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les passifs échus au cours du cycle d'exploitation normal du groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de la période constituent des passifs courants. Tous les autres passifs sont non courants.

b) Observation relative au référentiel IFRS

L'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2006 au titre des comptes au 31 décembre 2005 pourrait, le cas échéant, être différente des comptes joints à cette annexe du fait de l'évolution future du référentiel IFRS.

c) Principes de consolidation

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le groupe. Le contrôle existe lorsque le groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le groupe est en mesure d'exercer une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. L'influence notable est généralement présumée exister si le groupe détient au moins 20 % des droits de vote de l'entreprise associée.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du groupe dans l'entreprise associée est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du groupe dans l'actif net de l'entreprise associée.

Les états financiers des entreprises associées sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où l'influence notable est constatée jusqu'à la date où l'influence notable cesse.

Les coentreprises sont des sociétés dont le groupe a un contrôle conjoint, c'est-à-dire dont il partage le contrôle des activités en vertu d'un accord contractuel.

Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du groupe dans la coentreprise est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du groupe dans l'actif net de la coentreprise.

Les états financiers des coentreprises sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où le contrôle conjoint est constaté jusqu'à la date où le contrôle conjoint cesse.

d) Regroupement d'entreprises

Le groupe applique la norme IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises, sans retraiter rétrospectivement les regroupements d'entreprises intervenus avant le 1^{er} janvier 2004, comme le permet la norme IFRS 1.

En application de la norme IFRS 3 :

Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et dettes identifiables sont comptabilisées comme goodwill à l'actif du bilan. Ces différences positives sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur (voir paragraphe h ci-après sur les dépréciations d'actifs).

Les différences négatives entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et dettes identifiables acquis (goodwill négatifs) sont enregistrées directement en résultat de l'exercice.

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur base de la juste valeur des actifs nets acquis.

e) Méthodes de conversion

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs des sociétés du groupe exprimés en devises étrangères, y compris le goodwill et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros au cours de change moyen de la période. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

Les principaux taux de change appliqués hors zone euro ont été les suivants :

Devise contre euros		2006 1^{er} semestre	2005 1^{er} semestre	2005
Dollar US	Bilan	0,787	0,827	0,848
	Compte de résultat	0,814	0,777	0,802
Livre Sterling	Bilan	1,445	1,483	1,459
	Compte de résultat	1,455	1,459	1,461

f) Actifs incorporels

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles, sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

Les dépenses liées aux activités de développement ayant pour but d'améliorer de manière substantielle la production de produits et de procédés nouveaux sont capitalisées si le produit ou le procédé est jugé techniquement et commercialement viable et que le groupe dispose de ressources suffisantes pour en achever le développement.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

Les autres actifs incorporels acquis par le groupe sont comptabilisés au coût, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeurs éventuels.

Les autres actifs incorporels incluent principalement les logiciels et les droits au bail des magasins Loisirs & Création. Les droits d'enregistrement viennent en complément de la valeur des droits au bail.

Les logiciels, d'une valeur significative, sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation probable, comprise entre 1 et 8 ans. Les droits au bail, actifs à durée d'utilisation indéfinie, ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation indiqués au paragraphe h.

g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût directement attribuable diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuels.

Les intérêts relatifs aux emprunts contractés pour financer la construction d'immobilisations corporelles sont immobilisés, comme élément du coût, sur la période de temps nécessaire pour préparer l'actif à son utilisation prévue.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les subventions publiques accordées au groupe pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisées en autres créditeurs et portées au compte de résultat sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue de l'actif.

L'amortissement est comptabilisé en charges sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées retenues sont les suivantes :

- bâtiments d'exploitation : de 10 à 35 ans ;
- installations techniques, agencements et matériels : de 5 à 20 ans.

Les immobilisations en crédit bail sont amorties sur des durées de vie identiques à celles retenues dans le cas où le groupe est propriétaire.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

La politique d'amortissement des actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement est similaire à celle appliquée pour les immobilisations corporelles.

h) Dépréciation d'actifs

Conformément à la norme IAS 36, « Dépréciation d'actifs », les actifs générant des flux de trésorerie propres et les actifs inclus dans des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances nouvelles indiquent que les actifs ou les UGT pourraient avoir subi une perte de valeur.

Une unité génératrice de trésorerie (UGT) est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie sont soumis à un test de dépréciation annuel, indépendamment de tout indice de dépréciation, ou dès lors qu'un événement ou une circonstance laisse à penser qu'ils pourraient avoir perdu de la valeur. Ce test de dépréciation est basé sur les projections de flux de trésorerie actualisés attachés à l'actif testé. S'agissant des droits au bail il peut être également procédé à des estimations à dire d'expert. En cas d'existence d'une indication interne ou externe de perte de valeur, la société évalue à chaque date de clôture, la valeur recouvrable de l'actif concerné et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif en particulier, la société détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. La valeur recouvrable de l'actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des frais de cession et sa valeur d'utilité.

Afin de déterminer la valeur d'utilité, la société s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs avant impôt générés par l'actif ou l'UGT sur la durée d'utilité de l'actif ou de l'UGT testé, et ce selon les mêmes méthodes que celles utilisées pour les évaluations initiales. Au delà d'une certaine durée, les flux de trésorerie peuvent être estimés en appliquant des taux de croissance ou de décroissance stable.

Les flux de trésorerie futurs sont actualisés en retenant des taux du marché à long terme avant impôt qui reflètent les meilleures estimations de DMC de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques des actifs ou de l'UGT.

Les pertes de valeur et les reprises de perte de valeur sont comptabilisées respectivement sous les rubriques « Autres produits et charges opérationnels courants » et « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession » dans le compte de résultat.

Les UGT identifiées pour l'affectation et la réalisation des tests de perte de valeur sont : DMC Creative World, Loisirs & Création, Sportswear.

i) Stocks

Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du coût moyen pondéré) et de la valeur nette de réalisation. Les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation.

Les coûts de production incluent les coûts directs de matière première, de main-d'oeuvre et une quote-part des frais généraux, à l'exclusion des frais généraux administratifs.

La valeur de marché des matières premières et des autres éléments stockés, se fonde sur la valeur nette de réalisation et tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

j) Clients et autres débiteurs

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

k) Actifs et passifs financiers

Conformément aux normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IAS 32 « Instruments financiers : informations à fournir et présentation », DMC a adopté à partir du 1^{er} janvier 2005 la classification présentée ci-après pour les actifs et passifs financiers, sur la base des objectifs retenus par la Direction à leur date d'acquisition. La désignation et le classement de ces titres sont réalisés lors de la comptabilisation initiale.

Le classement, la présentation et l'évaluation des actifs financiers s'analysent comme suit :

k1) Actifs financiers

Actifs financiers évalués à la juste valeur, avec variations de valeur en compte de résultat

Le groupe n'a pas appliqué par anticipation l'amendement « option juste valeur » à l'IAS 39 adopté par la Commission Européenne le 15 novembre 2005. Il est appliqué à compter du 1^{er} janvier 2006 et n'a pas d'incidence dans la présentation des états financiers.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur, avec variations de valeur en compte de résultat comprennent les actifs détenus à des fins de transaction et les instruments financiers désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat dès leur comptabilisation initiale. Cette catégorie inclut les actifs financiers acquis dans le but principal de revente à court terme (généralement sur une période de moins de 12 mois) ou faisant partie d'un portefeuille pour lequel existe une indication d'un rythme effectif récent de prise de bénéfice à court terme. Les instruments dérivés sont considérés comme détenus à des fins de transaction sauf s'ils sont désignés comme instruments de couverture.

Ces actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de transaction sans déduction des coûts de transaction qui pourraient être encourus lors de leur vente et lors de l'achat. Les gains et pertes, réalisés ou latents, liés au changement de la juste valeur de ces actifs sont enregistrés en résultat financier consolidé.

Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a la ferme intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Ces placements sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, qui ont été désignés comme tels par la Direction ou qui ne sont pas classés dans les catégories « Actifs financiers à la juste valeur du compte de résultat » ou « Actifs détenus jusqu'à leur échéance » ou « Prêts et créances ». Ces participations sont classées en actifs financiers sous la rubrique « Actifs financiers non courants ».

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à leur juste valeur sans déduction des coûts de transaction qui pourraient être encourus lors de leur vente et de l'achat. Les gains et pertes latents résultant du changement de la juste valeur de ces actifs sont constatés en capitaux propres dans la période au cours de laquelle ils interviennent. Lorsque ces actifs financiers sont vendus ou lorsqu'une perte de valeur est constatée, les gains et pertes cumulés, précédemment constatés en capitaux propres, sont comptabilisés dans le résultat financier consolidé.

Les actifs financiers disponibles à la vente représentant des participations dans des sociétés qui n'ont pas de cotation sur un marché actif, et dont la juste valeur ne peut être déterminée, sont évalués à leur coût d'acquisition.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont présentés en actifs courants, sous la rubrique « Autres actifs courants » dans le cadre des prêts et sous la rubrique « Créances clients et comptes rattachés » pour les clients lorsqu'ils ont une échéance de moins de 12 mois à la date de clôture du bilan. Lorsque l'échéance est supérieure à 12 mois, les prêts et créances sont classés sous la rubrique « Actifs financiers non courants ». Ces actifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Il s'agit des disponibilités et des valeurs mobilières de placement (dont le risque de juste valeur est négligeable) représentant les liquidités effectivement disponibles, incluant caisses, soldes bancaires disponibles et dépôts à court terme à échéance de moins de trois mois à l'origine.

k2) Instruments financiers

Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture de transactions opérationnelles sont initialement et ultérieurement évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat financier consolidé de la période au cours de laquelle elles interviennent.

Lorsque l'instrument financier peut être qualifié d'instrument de couverture, ces instruments sont évalués et comptabilisés conformément aux critères de la comptabilité de couverture de la norme IAS n°39.

k3) Dépréciation

Les indicateurs de pertes de valeur définis par la norme IAS 39 sont examinés pour l'ensemble des actifs financiers à chaque date de clôture. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels, des

difficultés financières significatives de l'émetteur ou du débiteur, une probabilité de faillite ou une baisse prolongée ou significative du cours de bourse. Une perte de valeur est constatée au compte de résultat lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation d'un actif.

Les pertes de valeur sont évaluées et comptabilisées de la façon suivante :

La perte de valeur des prêts et créances et des placements détenus jusqu'à leur échéance, qui sont comptabilisés à leur coût amorti, représente la différence entre la valeur comptable des actifs et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs réestimés, actualisés sur la base du taux d'intérêt effectif.

Concernant les actifs financiers disponibles à la vente, les pertes cumulées précédemment constatées directement en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'une perte de valeur est identifiée. La perte de valeur correspond à la différence entre le coût d'acquisition (net de tout remboursement en principal et de tout amortissement) et la juste valeur à la date de dépréciation, diminuée de toute perte de valeur précédemment constatée au compte de résultat.

La dépréciation des titres de sociétés qui n'ont pas de cotation sur un marché actif, et qui sont valorisés au coût, correspond à la différence entre la valeur comptable de ces titres et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt courant du marché pour des actifs financiers similaires.

Les pertes de valeur sur les participations, à long terme ou à court terme, sur les prêts et les créances sont constatées dans le résultat financier consolidé.

Les pertes de valeur sur les titres de sociétés qui n'ont pas de cotation sur un marché actif, et qui sont valorisés à leur coût, et sur les instruments de capitaux propres classés en actifs financiers disponibles à la vente, ne peuvent pas être reprises.

k4) Opérations de couverture

Les opérations de couverture s'effectuent en ayant recours à des instruments financiers dérivés ou non, dont les variations de juste valeur ont pour but de compenser les variations de valeur ou de flux de trésorerie de l'élément couvert.

Des instruments financiers dérivés sont désignés comme instruments de couverture et sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité de couverture dès lors (a) qu'il existe une désignation et une documentation formalisées décrivant la relation de couverture ainsi que l'objectif de la direction en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture à l'initiation de l'opération, (b) que la Direction s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace dans la compensation des risques, (c) que les transactions prévues faisant l'objet de la couverture sont hautement probable et comportent une exposition aux variations de flux de trésorerie qui pourrait in fine affecter le compte de résultat, (d) que l'efficacité de la couverture peut être mesurée de façon fiable et (e) que l'efficacité de la couverture est évaluée de façon continue et que la couverture est déterminée comme hautement efficace durant toute la durée de la couverture.

Ces critères sont appliqués lorsque le groupe a recours à des instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de juste valeur, de flux de trésorerie ou comme instruments de couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

Couverture de juste valeur

Une couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé, pouvant affecter le résultat.

Les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture et les variations de la juste valeur de l'élément couvert, attribuables au risque identifié, sont comptabilisées au compte de résultat sous la rubrique « Autres produits et charges opérationnels courants » pour les opérations de couvertures relatives aux activités opérationnelles et en résultat financier pour les opérations de couverture liées aux activités d'investissement et de financement.

Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations des flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable, et qui pourraient affecter le résultat.

Les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture sont comptabilisées en capitaux propres pour ce qui concerne la partie efficace de la relation de couverture tandis que les variations de la juste valeur relatives à la partie inefficace de la couverture sont constatées au compte de résultat sous la rubrique « Autres produits et charges opérationnels courants », pour la couverture des éléments relatifs aux activités opérationnelles et en résultat financier pour la couverture des éléments liés aux activités d'investissement et de financement.

Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment comptabilisées en capitaux propres sont transférées dans le compte de résultat lorsque la transaction couverte affecte ce dernier. Les gains et pertes ainsi transférés sont comptabilisés dans les « Autres produits et charges opérationnels courants » pour la couverture des activités opérationnelles et en résultat financier pour la couverture des activités d'investissement et de financement.

Lorsque la transaction prévue se traduit par la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont intégrées dans l'évaluation initiale de l'actif ou du passif concerné.

Couverture de change d'un investissement net dans une entité étrangère

Une couverture de change d'un investissement net dans une entité étrangère est comptabilisée de la même manière qu'une couverture de flux de trésorerie. Les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture sont comptabilisées en capitaux propres pour ce qui concerne la partie efficace de la relation de couverture, tandis que les variations de la juste valeur relative à la partie inefficace de la couverture sont constatées en résultat financier. Lorsque l'investissement dans l'entité étrangère est

cedé, toutes les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment comptabilisées en capitaux propres sont transférées au compte de résultat sous la rubrique « Autres produits et charges opérationnels courants ».

k5) Passifs financiers

Les passifs financiers sont constitués d'emprunts bancaires et d'instruments de dette. Les emprunts bancaires et les instruments de dette sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération.

Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les frais relatifs à l'émission d'emprunts ou d'obligations ainsi que toute différence entre les produits d'émission nets des coûts de transaction et la valeur de remboursement sont constatés en résultat financier sur la durée de vie des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

k6) Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur un marché actif est déterminée par référence au cours de bourse à la date de clôture dans le cas des titres de participations et des valeurs de placement, et en fonction des cours de marché à la clôture dans le cas des instruments dérivés négociés sur des marchés actifs.

L'évaluation de la juste valeur des autres instruments financiers, actifs ou passifs, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, est fondée sur différentes méthodes d'évaluation, communément admises, et hypothèses déterminées par DMC en fonction des conditions de marché existant à la date de clôture.

l) Capitaux propres

Les frais externes directement liés aux augmentations de capital, réduction de capital, rachat d'actions pour réduction de capital sont imputés sur la prime d'émission et d'apport, nets d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée.

m) Emprunts obligataires convertibles en actions

Les emprunts obligataires convertibles en actions sont comptabilisés comme des instruments financiers composés.

La composante des emprunts obligataires convertibles reprise en capitaux propres correspond à l'excédent de la valeur de remboursement sur la valeur actualisée des intérêts futurs et du nominal, déterminée en fonction du taux d'intérêt du marché d'une dette similaire n'ayant pas de composante « capitaux propres ». La charge d'intérêt reprise en résultat est calculée selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

n) Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés à leur valeur d'origine, diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont, par la suite, comptabilisés au coût amorti. La différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est reprise en résultat en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.

o) Avantages du personnel

On se reportera à la note 18 ci-après.

En application de la norme IFRS 2 sur les rémunérations en actions ou liées aux actions, les plans octroyés après le 7 novembre 2002 font l'objet d'une valorisation spécifique (correspondant à la valeur de l'option à la date d'octroi) dont les effets sont pris en charge sur base linéaire sur la période d'acquisition des droits donnant lieu à la rémunération.

p) Provisions pour indemnités de fin de contrat de travail

Des indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en provision et en charges lorsque le groupe est engagé à mettre fin au contrat de travail d'une ou plusieurs catégories de salariés avant l'âge de la retraite ou suite à une offre faite pour encourager les départs volontaires. Ces indemnités de fin de contrat de travail ne confèrent pas au groupe d'avantages économiques futurs (prestation de service des salariés) et sont donc comptabilisées immédiatement en charges.

Des provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a annoncé auprès de l'ensemble des salariés concernés ou de leurs représentants un plan social détaillé et formalisé en application de la norme IAS 37. Ces plans sociaux peuvent se traduire par des mesures de licenciement ou de mise en départ en préretraite.

Les indemnités sont calculées en fonction du nombre approximatif des personnes pour lesquelles il doit être mis fin au contrat de travail.

q) Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le groupe.

Le groupe, de manière générale, évalue les risques environnementaux au cas par cas, en fonction des exigences légales applicables, et comptabilise une provision sur base des meilleures informations disponibles, sous réserve que ces informations permettent de déterminer une perte probable, estimée de façon suffisamment fiable.

r) Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes commerciales et les autres dettes sont enregistrées à leur coût.

s) Impôts différés

Les impôts différés sont calculés pour chaque entité, sur base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs renseignés au bilan comptable et leur base fiscale correspondante. Cette dernière dépend des règles fiscales en vigueur dans les pays où le groupe gère ses activités. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

t) Chiffre d'affaires

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Les produits sont évalués après déduction des escomptes accordés par le groupe.

u) Autres produits et charges opérationnels courants

Ils comprennent les opérations non liées au cycle d'exploitation usuel du groupe.

v) Autres produits et charges opérationnels non courants

Ils comprennent des opérations significatives, en nombre très limité, bien identifiées, et particulièrement inhabituelles. Ces opérations sont décrites dans une note de l'annexe.

w) Résultat net par action

Le résultat net par action est calculé sur la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation durant chaque période considérée.

Le résultat net dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions, en supposant, d'une part l'exercice des options de souscription d'actions existantes, et d'autre part la conversion des instruments financiers donnant accès au capital, après prise en compte dans les résultats des incidences financières théoriques de ces opérations.

x) Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du groupe, exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

Le premier et le deuxième niveau de l'information sectorielle du groupe sont respectivement le « secteur d'activité » et le « secteur géographique ».

Les secteurs primaires sont :

- DMC Creative World : production, négoce et commercialisation d'articles de broderie, crochet, couture et tricot ;
- la chaîne de magasins « Loisirs & Création » : commerce d'articles de loisirs créatifs en magasins spécialisés ;
- le Sportswear : production et commercialisation de tissus d'habillement velours et sportswear destinés au marché de la confection ;
- et sièges : coûts non directement rattachés aux autres secteurs.

Les secteurs géographiques sont la France, l'Europe hors France, l'Amérique du Nord et le reste du monde.

Les coûts réels d'exploitation sont rattachés directement au secteur qui les supporte ; les frais de holding affectables sont imputés aux secteurs opérationnels selon une clé de répartition intégrant notamment les notions de chiffres d'affaires, d'effectifs et de capitaux employés. Les frais de holding non affectables sont supportés par le secteur « sièges ».

y) Informations relatives aux parties liées

DMC n'a pas de relations telles que définies par la norme IAS 24 avec d'autres parties liées que des filiales non consolidées (non significatives) et ses dirigeants.

z) Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés requiert de la part de la Direction l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent. Les estimations

et hypothèses portent en particulier sur la valeur des actifs incorporels et corporels estimée sur la base des flux de trésorerie actualisés, les impôts différés actifs, les provisions pour créances douteuses et les provisions pour risques et charges. Les montants réels peuvent différer de ces estimations.

3. – Périmètre de consolidation

Sociétés consolidées

La liste des sociétés consolidées est la suivante :

	% (1)
Dollfus Mieg & Cie DMC (Société mère)	100
CICAM (Cameroun)	35
Copartex	97
DMC Creative World (Grande-Bretagne)	100
DMC Kabushiki Kaisha (Japon)	
100	
Dollfus Mieg & Cie (Belgique)	100
Dollfus Mieg & Cie (Portugal)	100
DMC Creative World (Singapour)	100
DMC Tissus	100
Dollfus Mieg & Cia (Espagne)	100
Dollfus Mieg & Cie (Italie)	100
Double Arch Ltd (Grande-Bretagne)	100
Imexor	100
Loisirs & Création SAS	71
Monofil Technology Ltd (Grande-Bretagne)	100
Sogemar SNC	100
The Dollfus Mieg Company Inc (Etats-Unis)	100
(1) Fraction du capital détenue par le groupe.	

La méthode de l'intégration globale est appliquée pour toutes les sociétés du périmètre, celles-ci étant contrôlées de manière exclusive, à l'exception de la Cicam consolidée par équivalence.

Le périmètre de consolidation du premier semestre 2006 est identique à celui de l'année 2005.

4. – Ecart d'acquisition

Il n'y a plus d'écarts d'acquisition dans les comptes du groupe DMC.

5. – Immobilisations incorporelles

Variation des immobilisations

(Millions d'euros.)	Fonds de commerce droits au bail	Logiciels et divers	Quotas de CO ²	Total
Au 1 ^{er} janvier 2005	4,8	4,4	-	9,2
Dont valeur brute	4,9	10,3	-	15,2
Dont amortissements	0,1	5,9	-	6,0
Acquisitions / attributions	1,0	0,7	0,8	2,5
Cessions / diminutions	-	-	-0,2	-0,2
Dotations aux amortissements	-	-1,0	-	-1,0
Au 31 décembre 2005	5,8	4,1	0,6	10,5
Dont valeur brute	5,9	10,3	0,6	16,8
Dont amortissements	0,1	6,2	-	6,3
Acquisitions / attributions	-	0,1	0,8	0,9
Cessions / diminutions	-	-	-0,6	-0,6
Dotations aux amortissements	-	-0,5	-	-0,5
Au 30 juin 2006	5,8	3,7	0,8	10,3
Dont valeur brute	5,9	10,2	0,8	16,9

Dont amortissements	0,1	6,5	-	6,6
Au 30 juin 2005	5,2	4,0	-	9,2
Dont valeur brute	5,3	10,1	-	15,4
Dont amortissements	0,1	6,1	-	6,2

Les acquisitions de droits au bail en 2005 concernaient les magasins du Mans, de Nîmes et de Brest de la chaîne Loisirs & Création. Au 30 juin 2006 la valeur des droits Loisirs & Création est de 5 M€, valeur identique à celle du 31 décembre 2005. La valeur d'utilité de la chaîne Loisirs & Création est déterminée sur la base du business plan actualisé, comprenant une croissance prudente de l'activité et de sa rentabilité. Les droits au bail font également, le cas échéant, l'objet d'estimations immobilières.

Dans le cadre du Plan National d'Affectation des Quotas, les sociétés DMC et DMC Tissus ont respectivement bénéficié de l'attribution de 8 885 et 26 456 unités pour la période 2005-2007. En 2005, les sociétés ont cédé 8 500 unités à des tiers. Les diminutions constatées en 2006 correspondent aux quotas à restituer à l'Etat au titre de l'année 2005.

Les attributions 2005 sont valorisées au cours du 13 juin 2005 (1^{re} cotation Powernext), les attributions 2006 sont valorisées au cours du 2 janvier 2006.

DMC n'a pas engagé de dépenses liées aux activités de développement.

6. – Immobilisations corporelles

Variation des immobilisations

(Millions d'euros.)	Terrains	Constructions	Matériel, mobilier et outillage	Immobilisations en cours	Total
Au 1 ^{er} janvier 2005	2,6	12,5	14,6	0,8	30,5
Dont valeur brute	3,1	36,6	98,4	0,8	138,9
Dont amortissements	0,5	24,1	83,8	-	108,4
Acquisitions	-	2,8	2,7	(1) 0,3	5,8
Cessions	-	-	-0,6	-	-0,6
Dotations aux amortissements	-	-1,8	-3,6	-	-5,4
Impairment *	-	-	-0,2	-	-0,2
Velcorex	-0,4	-0,9	-	-	-1,3
Conversions	-	0,2	0,1	-	0,3
Au 31 décembre 2005	2,2	12,8	13,0	1,1	29,1
Dont valeur brute	2,7	33,4	83,4	1,1	120,6
Dont amortissements	0,5	20,6	70,4	-	91,5
Acquisitions	0,2	4,3	0,8	-	5,3
Cessions	-0,2	-0,9	-0,2	-	-1,3
Dotations aux amortissements	-	-0,9	-1,6	-	-2,5
Impairment *	-	-	0,1	-	0,1
Conversions	-	-0,1	-	-	-0,1
Au 30 juin 2006	2,2	15,2	12,1	1,1	30,6
Dont valeur brute	2,7	35,1	81,7	1,1	120,6
Dont amortissements	0,5	19,9	69,6	-	90,0
Au 30 juin 2005	2,2	12,6	12,5	1,1	28,4
Dont valeur brute	2,7	30,6	88,3	1,1	122,7
Dont amortissements	0,5	18,0	75,8	-	94,3

(1) Dont (0,2) M€ de transfert en immobilisations incorporelles.

* Dépréciation des immobilisations dont la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, ou reprise en cas de cession.

Les acquisitions du premier semestre 2006 de 5,3 M€ concernent la chaîne de magasin Loisirs & Création pour 1,1 M€ avec l'ouverture des magasins du Havre et de Valenciennes, DMC Creative World pour 0,3 M€, le Sportswear pour 3,8 M€ et les sièges 0,1 M€.

Les acquisitions faites en 2005 de 5,8 M€ concernaient la chaîne de magasin Loisirs & Création pour 3,7 M€ avec l'ouverture des magasins d'Evry, de Saint-Quentin-en-Yvelines, du Mans, de Nice, Brest et Nîmes, DMC Creative World pour 0,9 M€, le Sportswear pour 1,1 M€ et les sièges 0,1 M€.

L'impairment comptabilisé en 2005 concernait l'usine d'Orangeburg dont l'arrêt avait été décidé fin juin 2005. Les actifs encore détenus par cette société (terrain et bâtiment) sont en cours de cession et ont fait l'objet d'un transfert sur la ligne spécifique du bilan. Leur juste valeur est supérieure à la valeur comptable.

Crédit-bail

Les postes « Constructions » et « Matériel, mobilier et outillage », comprennent les biens faisant l'objet de contrats de crédit bail :

(Millions d'euros.)	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005	2005
Terrains	0,2	-	-
Constructions	4,0	0,7	0,6
Matériel, mobilier et outillage	0,3	0,4	0,4
Total	4,5	1,1	1,0

La dette correspondante figure au bilan pour 4,6 M€ (30 juin 2005 : 1,2 M€).

En février 2006, DMC Tissus a signé un contrat de crédit-bail immobilier portant sur l'ensemble immobilier à usage de bureau et d'activité à Illzach. Cette opération a été comptabilisée de la façon suivante :

- sortie des actifs à leur valeur nette comptable : 1,1 M€ ;
- inscription à l'actif des biens concernés par l'opération pour un montant total de 3,7 M€, amortis sur une durée de 10 ans ;
- étalement de la plus-value de 2,6 M€ sur une durée de 10 ans.

Les loyers des immobilisations en crédit bail se sont élevés à 0,3 M€ au titre du 1^{er} semestre 2006 (1^{er} semestre 2005 : 0,3 M€).

7. – Participations dans les sociétés mises en équivalence

La seule société consolidée par équivalence est la Cicam (Cameroun) détenue par Copartex (branche Sportswear). Le pourcentage de consolidation est de 35%. DMC n'a pas d'influence notable sur cette société, 2 membres sur 9 représentant les intérêts de DMC au conseil d'administration.

Au 31 décembre 2005 la société avait un total d'actifs et de passifs de 16,9 M€, un chiffre d'affaires de 17,8 M€ pour une perte de 1,4 M€. L'effectif à fin décembre était de 940 personnes.

Au titre du 1^{er} semestre 2006 le groupe a passé en résultat « quote-part du résultat des sociétés en équivalence » un profit de 0,5 M€ correspondant à la participation du groupe dans la Cicam.

8. – Actifs financiers

(Millions d'euros.)	1 ^{er} semestre 2006				1 ^{er} semestre 2005				2005			
	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Titres disponibles à la vente – brut	3,4	-	-	-	5,1	-	-	-	3,4	-	-	-
Titres disponibles à la vente – dépréciations	-2,8	-	-	-	-2,8	-	-	-	-2,8	-	-	-
Créances sur participations – brut	1,8	1,6	0,2	-	1,2	1,2	-	-	1,9	1,2	0,7	-
Créances sur participations – provision	-1,8	-1,6	-0,2	-	-1,2	-1,2	-	-	-1,9	-1,2	-0,7	-
Prêts – brut	3,6	-	-	3,6	3,5	-	-	3,5	3,7	0,1	-	3,6
Prêts – provision	-1,3	-	-	-1,3	-1,3	-	-	-1,3	-1,4	-	-	-1,4
Autres immobilisations financières – brut	1,7	0,4	0,3	1,0	1,2	0,5	-	0,7	1,5	-	0,6	0,9
Autres immobilisations financières – provision	-0,3	-	-	-0,3	-	-	-	-	-0,3	-	-0,1	-0,2
Total	4,3	0,4	0,3	3,0	5,7	0,5	-	2,9	4,1	0,1	0,5	2,9

Les titres disponibles à la vente correspondent à des participations non consolidées dans lesquelles DMC n'a aucune influence notable.

Les prêts se composent notamment de prêts versés dans le cadre « effort de construction » à des organismes collecteurs. Ces prêts font l'objet d'une actualisation et ont une valeur nette de 2,9 M€.

Dans le cadre des loyers, DMC a versé des dépôts de garantie. Ceux-ci font également l'objet d'une actualisation. La valeur nette de ces dépôts figure en autres immobilisations financières pour 1,1 M€ et concerne essentiellement les magasins Loisirs & Création.

9. – Actifs et passifs d'impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés sont inclus dans les postes suivants :

(Millions d'euros.)	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005	2005
Actifs d'impôt différé (actifs non-courants)	2,1	1,5	1,5
Impôts différés (passifs non-courants)	-	-	-

Impôts différés nets	2,1	1,5	1,5
----------------------	-----	-----	-----

Les impôts différés actifs sont générés par des provisions temporairement non déductibles et par les déficits fiscaux dès lors que leur utilisation est probable. Les impôts différés passifs sont dus principalement aux amortissements et sont en majeure partie à long terme.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux décalages temporaires sont en quasi totalité non comptabilisés, en raison des déficits réalisés de manière récurrente depuis 1990 sauf pour Loisirs & Création dont le plan à moyen terme laisse envisager une utilisation probable du report déficitaire.

Au 30 juin 2006, et sans impact d'actualisation, l'impôt différé actif de Loisirs & Création s'élève à 2,1 M€ (1,8 au titre de déficit reportable et 0,3 à celui de différences temporaires), dont 0,6 au titre du premier semestre 2006.

Le groupe n'a pas demandé le bénéfice du régime d'intégration fiscale des groupes de sociétés. Pour les sociétés françaises autres que Loisirs & Création, l'estimation des déficits fiscaux reportables et non utilisés représentaient une économie potentielle d'impôts de l'ordre de 105 M€ au 31 décembre 2005. En raison de leur caractère aléatoire, ces actifs potentiels ne seront comptabilisés qu'au fur et à mesure de leur utilisation probable.

Aux déficits imprescriptibles s'ajoutaient 251 M€ de moins values à long terme chez DMC SA.

10. – Stocks

a) Décomposition par nature

(Millions d'euros.)	1 ^{er} semestre 2006			1 ^{er} semestre 2005			2005		
	Brut	Provi-sion	Net	Brut	Provi-sion	Net	Brut	Provi-sion	Net
Matières premières	2,7	0,8	1,9	2,9	0,8	2,1	2,5	0,7	1,8
Fils et étoffes	26,8	9,0	17,8	34,1	10,2	23,9	26,9	9,7	17,2
Articles confectionnés	14,2	0,5	13,7	12,4	0,3	12,1	12,6	0,4	12,2
Travaux en cours	4,3	0,4	3,9	4,9	0,2	4,7	4,1	0,4	3,7
Matières consommables	1,9	0,3	1,6	1,9	0,2	1,7	1,9	0,3	1,6
Total	49,9	11,0	38,9	56,2	11,7	44,5	48,0	11,5	36,5

La valeur de remplacement du stock n'est pas inférieure à la valeur nette comptable et le stock n'est pas donné en nantissement de dettes.

b) Décomposition par activité

(Millions d'euros.)	1 ^{er} semestre 2006			1 ^{er} semestre 2005			2005		
	Brut	Provi-sion	Net	Brut	Provi-sion	Net	Brut	Provi-sion	Net
DMC Creative World	17,7	3,2	14,5	19,6	3,0	16,6	17,3	3,2	14,1
Loisirs & Création	5,7	0,2	5,5	4,7	0,1	4,6	5,1	0,2	4,9
Sportswear	26,5	7,6	18,9	31,9	8,6	23,3	25,6	8,1	17,5
Total	49,9	11,0	38,9	56,2	11,7	44,5	48,0	11,5	36,5

Sur le 1^{er} semestre, le montant de la dotation aux provisions pour dépréciations des stocks est de 2,8 et la reprise de 3,3.

11. – Clients

Décomposition par activité

(Millions d'euros.)	1 ^{er} semestre 2006			1 ^{er} semestre 2005			2005		
	Brut	Provi-sion	Net	Brut	Provi-sion	Net	Brut	Provi-sion	Net
DMC Creative World	20,1	1,3	18,8	21,5	2,2	19,3	18,4	1,7	16,7
Loisirs & Création	-	-	-	0,1	-	0,1	-	-	-
Sportswear	21,4	1,0	20,4	24,3	0,5	23,8	10,2	0,4	9,8
Sièges	0,1	0,1	-	0,7	-	0,7	0,2	-	0,2
Total	41,6	2,4	39,2	46,6	2,7	43,9	28,8	2,1	26,7

En application des normes IFRS, et bien que le risque sur les créances factorées soit quasi nul étant donné le transfert des assurances crédit, les comptes clients sont présentés avant affacturage, 14,3 M€ au 30 juin 2006 (2,5 M€ pour l'activité Creative World et 11,8 M€ pour l'activité Sportswear).

12. – Autres débiteurs

(Millions d'euros.)	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005	2005
Créances sur cessions d'immobilisations	-	0,1	0,1
Débiteurs divers	3,4	3,7	3,5
Charges constatées d'avance	2,0	2,7	1,8
Comptes courants	0,1	0,2	0,3
Total	5,5	6,7	5,7

13. – Trésorerie et équivalents de trésorerie

(Millions d'euros.)	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005	2 005
Sicav de trésorerie	1,6	5,8	3,4
Disponibilités	3,6	1,5	1,8
Total	5,2	7,3	5,2

Les SICAV de trésorerie sont placées au jour le jour.

14. – Actifs détenus en vue d'être cédés

La décision de fermer l'usine d'Orangeburg aux Etats Unis (activité Sportswear) ayant été prise fin juin 2005, l'ensemble des actifs non courants de l'usine a été regroupé sous cette rubrique, après dépréciation à la plus faible de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur estimée en fonction de leur valeur de réalisation.

15. – Capital

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2006 il a été décidé de réduire le capital social d'un montant de 15 588 024 € pour le ramener à 46 764 072 € par imputation à due concurrence sur les pertes reportées. Le capital reste ainsi composé de 15 588 024 actions.

Le directoire, usant de la faculté qui lui a été accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2006, a décidé le 23 juin 2006 d'augmenter le capital par l'émission de 5 196 008 actions nouvelles de 3 € de valeur nominale.

A l'issue de la période de souscription, soit le 28 juillet 2006, l'augmentation a été souscrite pour 4 703 240 actions portant ainsi le capital à 60 873 792 €, composé de 20 291 264 actions de 3 € de valeur nominale.

L'entreprise ne détient aucune action propre et n'a pas sollicité l'autorisation d'intervenir directement ou indirectement sur son propre titre.

La totalité des actions émises par la société est entièrement libérée, elles appartiennent toutes à la même catégorie.

16. – Primes et réserves

Les primes et réserves s'analysent comme suit :

(Millions d'euros.)	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005	2005
Primes	75,3	75,3	75,3
Autres réserves	-138,6	-142,4	-142,4
Total	-63,3	-67,1	-67,1

17. – Ecart de conversion

Le solde actuel de 1,3 M€ (0,9 M€ en 2005 ; 1,1 M€ en 2004) concerne les filiales Euros pour (0,5) M€ et les filiales des zones dollar ou livre anglaise pour 1,8 M€.

18. – Provisions

a) Ventilation par nature

(Millions d'euros.)	Retraites et avantages d'ancienneté	Restructurations	Autres	Total
Au 1 ^{er} janvier 2005	7,5	3,8	4,6	15,9
Dotations	1,0	-	0,8	1,8
Reprises avec charges	0,5	3,2	0,7	4,4

Reprises sans charges	0,5	0,1	0,5	1,1
Au 31 décembre 2005	7,5	0,5	4,2	12,2
Dotations	0,3	-	0,4	0,7
Reprises avec charges	-	0,4	0,5	0,9
Reprises sans charges	0,2	-	0,1	0,3
Au 30 juin 2006	7,6	0,1	4,0	11,7
Au 30 juin 2005	7,2	3,1	4,0	14,3

L'essentiel de la reprise des provisions pour restructurations constatée en 2006 concerne le plan social de l'activité DMC Creative World provisionné en fin d'année 2004.

Les autres provisions incluent une provision pour dépollution 0,6 M€ et les provisions pour litiges 4 M€.

La provision pour dépollution résulte d'une décision de l'agence pour la protection de l'environnement aux Etats-Unis concernant la dépollution du « Leonard Chemical Site » dans le comté de York en Caroline du Sud. Ce site fut occupé par différentes entreprises dont une ancienne filiale du groupe DMC. A la suite d'une longue procédure DMC a été considérée responsable de 18 % de la pollution. La dépollution du site devrait être entreprise prochainement et risque de se poursuivre pendant de nombreuses années.

Les provisions pour litiges concernent notamment plusieurs dossiers prud'homaux, un engagement de maintien de personnel dans l'ancienne filiale Texunion ainsi qu'un engagement de garanties données par le groupe à sa filiale allemande Bochmann (au titre duquel DMC a été assignée devant les tribunaux français par le liquidateur de la société Bochmann qui lui réclame 3,1 M€, provisionné à hauteur du risque que DMC estime encourir). Les provisions sont calculées après analyse du risque et font régulièrement l'objet de révision en fonction de l'avancement des procédures.

b) Décomposition par activité

(Millions d'euros.)	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005	2005
DMC Creative World	4,6	6,9	5,0
Loisirs & Création	0,1	-	-
Sportswear	3,2	3,9	4,0
Sièges	3,8	3,5	3,2
Total	11,7	14,3	12,2

c) Décomposition par échéance

(Millions d'euros.)	1 ^{er} semestre 2006			1 ^{er} semestre 2005			2005		
	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total
Retraites et indemnités de départ	0,5	7,1	7,6	0,5	6,7	7,2	0,4	7,1	7,5
Plans sociaux et licenciements	0,1	-	0,1	3,1	-	3,1	0,5	-	0,5
Litiges et autres provisions	2,2	1,8	4,0	2,0	2,0	4,0	2,1	2,1	4,2
Total	2,8	8,9	11,7	5,6	8,7	14,3	3,0	9,2	12,2

d) Avantages du personnel

(Millions d'euros.)	Retraites et indemnités de départs				Total
	Régime à prestations définies		Autres régimes		
	IFC	Pensions	MDT	Congés anc	
Au 1 ^{er} janvier 2005	3,3	0,6	0,8	2,8	7,5
Flux opérationnel	0,6	-0,4	-	-0,5	-0,3
Impact actualisation	0,1	-	0,1	0,1	0,3
Licenciement	-	-	-	-	-
Différences de change	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2005	4,0	0,2	0,9	2,4	7,5
Flux opérationnel	-0,2	-	-	-	-0,2
Impact actualisation	0,1	-	0,1	0,1	0,3
Licenciement	-	-	-	-	-
Différences de change	-	-	-	-	-
Au 30 juin 2006	3,9	0,2	1,0	2,5	7,6
Au 30 juin 2005	3,1	0,5	0,8	2,8	7,2

Engagements couverts par un actif (indemnités de fin de carrière et pensions de retraite)

Les informations relatives aux engagements couverts par un actif ne sont pas disponibles aux 30 juin 2006 et 30 juin 2005.

Au 31 décembre 2005, la valeur de l'engagement était de 8,6 M€, la valeur de l'actif de couverture de 7,9 M€, soit une provision de 0,7 M€. En 2005, les taux de rendement des actifs de couverture étaient de 4,4 % pour DMC SA et de 4,1 % pour DMC Creative World.

Retraites et indemnités de départ

Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies regroupent les indemnités de fin de carrière et les pensions de retraite des salariés des différentes sociétés du groupe.

Les pensions de retraite correspondent aux engagements relatifs à la retraite de cadres ou d'anciens cadres du groupe DMC. Les indemnités de fin de carrière et pensions de retraite font l'objet d'une provision sur la base d'une évaluation actuarielle effectuée en fonction des dispositions légales, réglementaires ou collectives en vigueur, d'hypothèses de fin de carrière propres à chaque catégorie de salariés, des droits acquis par les salariés au jour de l'évaluation, de la valeur des actifs de couverture (le cas échéant), de l'espérance de vie des salariés, d'un taux d'actualisation, d'un taux d'augmentation de salaire et d'un taux de rotation du personnel propres à chaque établissement.

Autres avantages

Les autres avantages regroupent les engagements relatifs à la médaille du travail et les congés liés à l'ancienneté. Ils font l'objet d'une provision en fonction des dispositions légales, réglementaires ou collectives en vigueur, des droits acquis par les salariés au jour de l'évaluation, de l'espérance de vie des salariés, d'un taux d'actualisation (4,26 % pour le premier semestre 2006 ; 3,63 % en 2005 ; 3,9 % en 2004), d'un taux d'augmentation de salaire et d'un taux de rotation du personnel propres à chaque établissement.

Mode de comptabilisation

Les écarts actuariels sont intégralement comptabilisés en résultat.

La variation de l'engagement est comptabilisée :

- en autres produits et charges financiers, s'agissant du coût financier au titre de l'actualisation ;
- en autres produits et charges opérationnels courants, s'agissant de la réduction de l'engagement au titre du personnel faisant l'objet, par ailleurs, d'une provision pour licenciement ;
- en marge d'activité pour la partie résiduelle, s'agissant notamment du coût des services rendus.

19. – Passifs financiers

a) Variation de l'exercice

(Millions d'euros.)	2004 Solde	2005				
		Différences de change	Nouveaux emprunts	Transferts	Rembour- sements	Solde
Emprunt obligataire convertible Loisirs & Création (taux fixe)	2,3	-	-	-	-	2,3
Emprunts Loisirs & Création	1,4	-	3,6	-	0,4	4,6
Dette protocolée :						
Emprunt à taux variable	45,1	-	-	1,3	1,7	44,7
Emprunt obligataire privé à taux fixe	10,8	1,6	-	-	0,3	12,1
Crédit-bail (taux fixe)	1,4	-	-	-	0,3	1,1
Affacturation	10,9	-	-	-	4,8	6,1
Autres emprunts	7,3	0,4	0,6	-1,3	1,5	5,5
Total	79,2	2,0	4,2	0,0	9,0	76,4

(Millions d'euros.)	2005 Solde	1 ^{er} semestre 2006				
		Différences de change	Nouveaux emprunts	Transferts	Rembour- sements	Solde
Emprunt obligataire convertible Loisirs & Création (taux fixe)	2,3	-	-	-	-	2,3
Emprunts Loisirs & Création	4,6	-	3,2	-	0,7	7,1
Dette protocolée :						
Emprunt à taux variable	44,7	-	-	-	-	44,7
Emprunt obligataire privé à taux fixe	12,1	-0,9	-	-	-	11,2
Crédit-bail (taux fixe)	1,1	-	-	-	0,1	1,0
Crédit-bail (taux variable)		-	3,7	-	0,1	3,6
Affacturation	6,1	-	8,2	-	-	14,3
Autres emprunts	5,5	-0,1	1,6	-	1,4	5,6
Total	76,4	-1,0	16,7	-	2,3	89,8

Compte tenu du refinancement en cours, il n'est pas apparu pertinent de calculer la juste valeur de la dette.

b) Décomposition par échéance

(Millions d'euros.)	2005				
	Moins d'un an	Plus d'un an, moins de 2 ans	Plus de 2 ans, moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt obligataire convertible (taux fixe)	-	-	2,1	0,2	2,3
Emprunts Loisirs & Création	3,1	0,5	1,0	-	4,6
Dette protocolée :					
Emprunt à taux variable	44,7	-	-	C	44,7
Emprunt obligataire privé à taux fixe	12,1	-	-	-	12,1
Crédit-bail (taux fixe)	0,3	0,1	0,2	0,5	1,1
Affecturage	6,1	-	-	-	6,1
Autres emprunts	5,2	0,1	0,2	-	5,5
Total 2005	71,5	0,7	3,5	0,7	76,4
Total 2004	75,2	0,3	3,2	0,5	79,2

(Millions d'euros.)	30 juin 2006				
	Moins d'un an	Plus d'un an, moins de 2 ans	Plus de 2 ans, moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt obligataire convertible (taux fixe)	-	-	2,2	0,1	2,3
Emprunts Loisirs & Création	3,8	1,0	2,3	-	7,1
Dette protocolée :					
Emprunt à taux variable	31,9	3,2	9,6	-	44,7
Emprunt obligataire privé à taux fixe	8,0	0,8	2,4	-	11,2
Crédit-bail (taux fixe)	0,2	0,1	0,3	0,4	1,0
Crédit-bail (taux variable)	0,4	0,4	1,1	1,7	3,6
Affecturage	14,3	-	-	-	14,3
Autres emprunts	5,4	0,1	0,1	-	5,6
Total à fin juin 2006	64,0	5,6	18,0	2,2	89,8
Total à fin juin 2005	32,8	51,5	1,5	2,8	88,6

c) Analyse par devise

(Millions d'euros.)	1 ^{er} semestre 2006			1 ^{er} semestre 2005			2005		
	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total
Euros	53,0	22,6	75,6	26,9	44,1	71,0	55,7	4,9	60,6
Dollar US	10,7	3,2	13,9	5,6	11,7	17,3	15,4	-	15,4
Autres	0,3	-	0,3	0,3	-	0,3	0,4	-	0,4
Total	64,0	25,8	89,8	32,8	55,8	88,6	71,5	4,9	76,4

Le taux d'intérêt moyen et long terme pour le premier semestre (y compris le coût du factoring) est de 5,1 %, identique à celui constaté en 2005 ; il était de 5,7 pour le 1^{er} semestre 2005.

Au 30 juin 2006 la trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 5,2 M€ (2005 : 5,2 M€ ; 30 juin 2005 : 7,3 M€). Ils sont constitués de SICAV de trésorerie pour un montant de 1,6 M€ dont la valeur de marché n'est pas inférieure et de disponibilités pour 3,6 M€.

Confronté en fin d'année 2005 à des difficultés de trésorerie, et en attente de la finalisation d'un accord avec ses prêteurs et ses actionnaires pour le renforcement de ses fonds propres, DMC avait sollicité le report d'une partie de sa dette URSSAF à hauteur de 1,8 M€. Ce report venait en complément d'un retard de paiement de 1,2 M€ de taxe professionnelle. Au 30 juin 2006, les plans de paiement accordés par les URSSAF et la Trésorerie Générale du Haut-Rhin ont été respectés et DMC a remboursé ses dettes à hauteur de 1,2 M€.

d) Obligations convertibles Loisirs & Création

Pour assurer son financement, Loisirs & Création a procédé au premier semestre 2003 à l'émission de trois emprunts obligataires dont les principales conditions sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Nombre d'obligations émises	Montant de l'émission (€)	Intérêt annuel	Parité de conversion	Echéance	Montant maximum d'actions nouvelles
OC 1	231 100	2 311 000	2 %	1 pour 1	3 avril 2009	231 100
OC 2	1 400	14 000	3 %	1 pour 1	3 avril 2013	1 400

OC +	15 000	150 000	1 %	1 pour 1	3 avril 2013	15 000
Bons de souscription d'actions	-	-	-	2 pour 1	3 avril 2013	30 000
Total juin 2006	247 500	2 475 000	-	-	-	277 500

En cas de non conversion les obligations OC 1 et OC 2 auront droit à une prime de non conversion calculée depuis l'origine au taux de 2 % l'an avec capitalisation pour chaque date anniversaire de l'emprunt.

Les souscripteurs sont principalement des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement et un dirigeant de Loisirs & Création.

En cas de conversion et d'exercice de l'ensemble des instruments financiers présentés ci-dessus, qui ne pourraient être réalisés conjointement avant 2012, la participation de DMC SA dans Loisirs & Création serait réduite à 47 %. DMC SA demeurerait néanmoins actionnaire principal de Loisirs & Création.

Entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2008, DMC SA aura la faculté de proposer aux investisseurs financiers le rachat de leurs titres à un prix qu'elle déterminera. En cas de désaccord sur ce prix une évaluation sera effectuée par une banque d'affaires. Dans l'hypothèse où DMC n'effectuerait pas cette proposition ou refuserait l'évaluation de la banque d'affaires, les investisseurs auront la possibilité de mandater une banque d'affaires, afin de rechercher un acquéreur pour l'ensemble des titres composant le capital de Loisirs & Création.

Le pacte d'associés de Loisirs & Création précise que la trésorerie de la société (1,5 M€ fin juin 2006) ne pourra faire l'objet de prêts ou avances à DMC ou aux sociétés du groupe.

Dans le cadre des IFRS, seule l'OC 1, d'un montant significatif, a été retraitée. Au bilan l'impact au 30 juin 2006 est une augmentation des capitaux propres de 0,1 M€, avec en contrepartie, une variation de la dette du même montant. L'impact résultat est inférieur à 0,1 M€. Le taux d'intérêt effectif de cet emprunt est de 4,26 %.

e) Dette protocolée

En respect d'un protocole d'accord signé le 30 janvier 2006 avec les prêteurs et le premier actionnaire du groupe, Pienza International BV (Guinness Peat Group) et d'un avenant à ce protocole signé le 1^{er} juin 2006, DMC a lancé le 13 juillet 2006 une augmentation de capital et émission d'obligations convertibles en actions.

Ces émissions devaient permettre de réduire de 56,8 M€ (montant au 31 décembre 2005) à 20 M€ l'endettement bancaire protocolé de DMC ; ces opérations faisaient l'objet des garanties suivantes :

- garantie de l'actionnaire Pienza International (groupe Guinness Peat) de 3,4 M€ pour l'augmentation de capital ;
- garantie d'une partie des prêteurs de 9,7 M€ pour l'augmentation de capital, par compensation de créances ;
- garantie des autres prêteurs de 26,9 M€ pour l'émission d'obligations convertibles en actions, par compensation de créances.

Les résultats de l'augmentation de capital et de l'émission d'obligations convertibles sont les suivants :

- l'augmentation de capital a été souscrite à hauteur de 14,1 M€ :
 - 3,4 M€ souscrits par le premier actionnaire du groupe Pienza International,
 - 3,6 M€ souscrits par le marché dont 2,2 M€ par le concert existant entre la société AGF Vie et la société CDC Entreprises Valeurs Moyennes,
 - 7,1 M€ souscrits par une partie des prêteurs, couvrant les frais liés aux émissions à hauteur de 1 M€, et avec un exercice de leurs engagements de souscription à hauteur de 73,1 % ;
- l'émission d'obligations convertibles a été souscrite à hauteur de 26,9 M€ :
 - 0,5 M€ souscrits par le marché,
 - 26,4 M€ souscrits par les autres prêteurs avec un exercice de leurs engagements de souscription à hauteur de 94,3 %.

Sur la base des comptes arrêtés au 30 juin 2006, le solde de la dette protocolée s'établit après ces opérations à 19,3 M€, les prêteurs ayant bénéficié d'un remboursement de leur dette de 3,1 M€ en respect du protocole d'accord.

Par ailleurs, l'avenant au protocole signé le 1^{er} juin 2006 définit les caractéristiques, intérêts et amortissements de cette dette résiduelle de la façon suivante :

Amortissements :

- 30 septembre et 31 décembre 2006 : 1 M€ ;
- 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre 2007 : 1 M€ ;
- 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre 2008 : 1 M€ ;
- solde à refinancer au 31 décembre 2008.

Conditions financières :

- 2006 : Euribor 3 mois + 300 bps ;
- 2007 : Euribor 3 mois + 400 bps ;
- à partir de 2008 : Euribor 3 mois + 500 bps.

Après opérations financières, le passif financier décomposé par échéance se présente ainsi :

(Millions d'euros.)

30 juin 2006

	Moins d'un an	Plus d'un an, moins de 2 ans	Plus de 2 ans, moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt obligataire convertible (taux fixe)	-	0,3	2,5	20,0	19,8
Emprunts Loisirs & Création	3,8	1,0	2,3	-	7,1
Dettes protocolées	2,0	4,0	13,3	-	19,3
Crédit-bail	0,6	0,5	1,4	2,1	4,6
Affecturage	14,3	-	-	-	14,3
Autres emprunts	5,4	0,1	0,1	-	5,6
Total à fin juin 2006 – comptes pro forma	26,1	5,9	19,6	22,1	73,7
Total à fin juin 2006 – avant opérations financières	64,0	5,6	18,0	2,2	89,8

Dans le cadre du retraitement des obligations convertibles conformément à la norme IAS 32, un montant de 6,1 M€ a été considéré, dans la présentation pro forma, en instrument de capitaux propres sur la base d'un taux d'actualisation de 4,26 %.

20. – Dettes d'impôt

Les dettes d'impôt sur résultat ou suite à des contrôles fiscaux ne sont pas significatives.

21. – Fournisseurs

La dette fournisseur ne représente que les montants à payer par les sociétés intégrées globalement. L'ensemble de la dette est à court terme.

22. – Autres créditeurs

(Millions d'euros.)	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005	2005
Fournisseurs d'immobilisations	0,8	1,0	1,4
Dettes sociales	4,4	4,0	3,6
Dettes fiscales	9,5	8,4	8,4
Dettes diverses	4,0	4,9	5,6
Comptes courants créditeurs	-	1,9	-
Produits constatés d'avance	3,5	1,1	0,8
Total	22,2	21,3	19,8

Les dettes fiscales comprennent 0,8 M€ au titre la taxe professionnelle 2005 pour laquelle DMC a obtenu un plan de paiement sur l'année 2006.

23. – Passifs détenus en vue d'être cédés

Néant.

24. – Comptes de résultat

Analyse de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

(Millions d'euros.)	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005	2005
Coût des ventes	1,6	2,1	4,0
Charges commerciales	1,0	0,8	1,7
Charges administratives	0,5	0,4	0,7
Dépréciations (impairment)	-0,1	0,2	0,2
Total	3,0	3,5	6,6

DMC n'a pas engagé de dépenses liées aux activités de recherche.

Les effectifs inscrits au 30 juin 2006 s'établissent à 1 302 personnes en baisse de 8 % sur un an. Les effectifs sont en hausse de 34 % pour Loisirs & Création, en diminution de 16 % pour DMC Creative World, de 17 % pour le Sportswear et de 15 % pour les fonctionnels.

25. – Autres produits et charges opérationnels courants

Répartition par nature et par activité

(Millions d'euros.)	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005	2005
Plans sociaux et licenciements			
DMC Creative World	-0,3	-1,1	-1,7
Loisirs & Création	-	-	-
Sportswear	-	-	-0,1
Charges non affectées	-	-0,2	-0,3
Total	-0,3	-1,3	-2,1
Autres			
DMC Creative World	-	-	-0,5
Loisirs & Création	-0,1	-	-0,1
Sportswear	-0,2	-0,6	-0,3
Charges non affectées	-0,5	-0,3	-0,1
Total	-0,8	-0,9	-1,0
Total	-1,1	-2,2	-3,1

Durant le 1^{er} semestre 2006 et en 2005, les plans sociaux et licenciements concernent principalement DMC Creative World et les fonctionnels. Les autres incluent notamment les frais liés à la renégociation de la dette bancaire (0,5 M€ au titre du 1^{er} semestre 2006 et 0,5 M€ en 2005).

26. – Autres produits et charges opérationnels non courants

Cette rubrique ne comporte que les charges liées au litige avec le groupe Cha aujourd'hui terminé.

27. – Coût de l'endettement financier net

Analyse des composants

(Millions d'euros.)	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005	2005
Produits financiers (placements de trésorerie)	-	0,1	0,2
Charges financières	-2,1	-2,2	-4,1
Total	-2,1	-2,1	-3,9

En cas d'augmentation des taux de 1 % en 2005, le coût de l'endettement financier net se serait établi à 4,4 M€, et à 3,4 M€ en cas d'une baisse des taux de 1 %, soit un écart de plus ou moins 0,5 M€.

28. – Autres produits et charges financiers

a) Analyse des composants

(Millions d'euros.)	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005	2005
Dividendes	-	-	-
Résultats de cession	-	0,7	0,7
Provisions	0,2	-	-0,8
Résultats de l'actualisation de créances et dettes	-0,2	-0,1	-0,4
Différences de change	-0,1	-0,5	-0,5
Variation de la juste valeur d'instruments financiers	-	-	-
Autres	-	-0,1	-
Total	-0,1	0,0	-1,0

La provision de 0,8 M€ en 2005 correspond au prêt de 0,8 M€ accordé à la CICAM au début du 2^e semestre 2005 ; la CICAM ayant honoré l'échéancier de remboursement sur le 1^{er} semestre 2006, la provision a été reprise à hauteur des remboursements.

b) Exposition aux risques de change

Exposition bilantielle (Millions d'euros.)	Dollar américain	Livre anglaise	Autres devises
---	---------------------	-------------------	-------------------

Clients et autres débiteurs	15,3	2,9	1,0
Fournisseurs et autres créditeurs	-4,0	-11,2	-0,1
Total	11,3	-8,3	0,9
VMP et disponibilités	1,6	0,1	0,1
Dettes financières	-13,9	-0,3	-
Total	-1,0	-8,5	1,0

A la clôture du semestre, il n'y avait pas d'instruments financiers de change affectés à la couverture d'actifs nets de filiales consolidées exprimés dans les mêmes devises.

29. – Impôts

a) Analyse des composantes

(Millions d'euros.)	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005	2005
Impôt courant	-0,2	-0,3	-0,2
Impôt sur exercice antérieur			0,1
Impôt différé	0,6	0,4	0,3
Total	0,4	0,1	0,2

Le déficit au niveau de la maison mère à fin 2005 s'élevait à 210 M€ et à 317 M€ au niveau du groupe DMC France. Il n'est pas très différent au 30 juin 2006.

30. – Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession

Les activités arrêtées ou cédées ont généré un produit de 0,7 M€ (0,1 M€ en 2005), ce résultat concerne l'activité des anciennes branches impression ou tissus industriels.

31. – Résultat par action

Pour tenir compte des options de souscription d'actions non encore exercées, le résultat proforma a été impacté de l'effet de la dilution probable, puis totale, en considérant comme probable l'exercice des options dont le prix d'exercice est inférieur au cours de bourse au 30 juin 2006.

L'exercice d'aucune des 308 500 options de souscription d'actions n'était considéré comme probable au 30 juin 2006.

L'échéance de ces options de souscription d'actions se situe entre 2007 et 2012.

Il a également été tenu compte dans le résultat net proforma par action de la conversion des obligations convertibles Loisirs & Création.

(Euros.)	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2005	2005
Résultat net par action	0,1	-0,1	-0,8
Résultat net proforma (dilution probable)	(1) 0,1	-0,1	-0,7
Résultat net proforma (dilution totale)	(2) 0,1	-0,1	-0,7

(1) Soit un résultat de 1,27 M€ pour 15 588 024 actions.

(2) Soit un résultat de 1,56 M€ pour 15 896 524 actions.

Les résultats nets après dilution sont calculés en fonction des rendements qui seraient obtenus du placement des fonds à l'exercice des options.

32. – Répartition du capital

Les principaux actionnaires au 30 juin 2006 sont Pienza International BV (Amsterdam, Pays Bas) avec 2 692 082 actions : 17,3 % (actions précédemment détenues par le groupe Cha) ; les Assurances Générales de France – Vie 1 545 476 actions : 9,9 % des actions ; la Caisse des Dépôts 814 948 actions : 5,2 % des actions.

Consécutivement à l'augmentation de capital lancée le 13 juillet 2006 et clôturée le 9 août 2006, les principaux actionnaires sont :

- Pienza International BV (Amsterdam, Pays Bas) : 3 825 415 actions - 18,85 % ;
- AGF Vie : 2 060 634 actions - 10,16 % ;
- CDC Entreprises Valeurs Moyennes : 1 039 201 actions - 5,12 %.

Le concert existant entre la société AGF Vie et la société CDC Entreprises Valeurs Moyennes détient 3 099 835 actions DMC représentant autant de droits de vote, soit 15,28 % du capital et des droits de vote. Le concert a déclaré qu'il n'effectuera pas

d'autres achats, qu'il n'a pas d'intention de prise de contrôle de la société ni de demander la nomination de personnes en tant que membres du directoire ni au conseil de surveillance de DMC :

- Natexis Banques Populaires : 662 100 actions - 3,26 % ;
- New York Life Insurance Company (New York, Etats-Unis) : 531 079 actions - 2,62 % ;
- Principal Life Insurance Company (Des Moines, Etats-Unis) : 531 079 actions - 2,62 %.

Conformément à l'article 7 des statuts de DMC SA, AGF Vie , Natexis Banques Populaires, New York Life Insurance Company et Principal Life Insurance Company ont respectivement déclaré à la société les franchissements de seuils de 2,5 ou 10 % de détention du capital et des droits de vote.

33. – Faits exceptionnels et litiges

Il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel ni litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, les résultats ou la situation financière de la Société et du groupe DMC.

34. – Principaux engagements hors bilan

(Millions d'euros.)	1 ^{er} semestre 2006
Cautions douanes et fiscales	1,2
Quotas d'émission de gaz restant à recevoir	0,5
Total engagements reçus	1,7
Effets escomptés non échus	-
Dailly	-
Crédit documentaire	3,7
Total engagements donnés	3,7

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre restant à recevoir en 2007 sont valorisés au cours du 30 juin 2006 soit 15,69 € l'unité (cotation Powernext).

Aucun engagement ne concerne les entreprises liées.

La marque « DMC » apportée à la société Sogemar au 31 décembre 2001 est nantie au profit de la communauté des prêteurs en vertu du protocole de la dette bancaire de Dollfus Mieg & Cie SA en date du 19 avril 1999 et modifié par avenant du 5 mars 2001.

Dans le cadre du protocole d'accord signé le 30 janvier 2006, DMC a consenti à ses prêteurs un nantissement de compte d'instruments financiers portant sur la totalité des actions représentatives du capital de la société Loisirs & Création détenues par DMC.

En cas de licenciement, il serait attribué à M. Jacques Boubal, président du Directoire, en sus de l'indemnité conventionnelle liée à son ancienneté acquise dans le groupe, une indemnité de 14 mois basée sur l'ensemble de sa rémunération annuelle. En cas de départ et ce, quelle qu'en soit la cause, il serait attribué à M. Dominique Poile, membre du Directoire, un indemnité forfaitaire liée à son ancienneté dans le groupe. Le montant de l'engagement comptabilisé au 30 juin 2006 est de 100 078 €. Les engagements sociaux et assimilés sont présentés en note 18.

Engagements de Loisirs & Création

La société s'est engagée dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès du Crédit Mutuel (2,3 M€) à maintenir les ratios suivants ; à défaut, l'emprunt serait exigible à première demande du Crédit Mutuel.

	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007
Endettement financier net sur fonds propres *	≤ 0,45	≤ 0,5	≤ 0,35
Endettement financier net sur capacité d'autofinancement après BFR *	≤ 1,5	≤ 1,5	≤ 1,2

* Hors obligations convertibles.

Au 31 décembre 2005, ces ratios n'avaient pas été respectés, le Crédit Mutuel a renoncé à faire valoir son droit à l'exigibilité de sa créance sur la société. Conformément aux normes IFRS l'intégralité du solde de l'emprunt (1,9 M€) avait été classée en passif courant.

Outre ces engagements, les fonds de commerce des magasins du Louvre, de Villiers en Bière, Strasbourg, du Chesnay, de Créteil, Marseille, Nice, Brest, Bordeaux, de Paris-Quartier Passy, de Nîmes et de Valenciennes sont nantis au profit de divers prêteurs de la société.

Covenants DMC Cy

DMC Cy a obtenu un crédit revolving maximum de 9,5 M\$ couvert par les encours clients et les stocks. Les covenants trimestriels attachés à ce crédit sont principalement liés à la couverture des charges et au résultat. Ces covenants n'avaient pas été respectés en 2005 ; les prêteurs avaient renoncé en début d'année 2006 à se prévaloir du non respect de ces covenants.

Autres engagements

Le Groupe DMC a contracté certaines locations simples de longue durée. L'échéancier des engagements de location non résiliables au 30 juin est le suivant :

Loyers de l'exercice

(Millions d'euros.)	
2006	6,1
2007	5,2
2008	4,7
2009	3,5
2010	3,0
Au-delà de 2010	11,6
Total	34,1

En 2006 les loyers conditionnels concernent 19 magasins de Loisirs & Création dont les loyers de base sont majorés d'un pourcentage de leur chiffre d'affaires de 4 à 8 %.

35. – Information sectorielle

a) Informations par activités au 30 juin 2006

(Millions d'euros.)	Groupe	DMC Creative World	Loisirs & Création	Sportswear	Sièges
Chiffre d'affaires des branches		43,7	13,7	42,6	
Ventes interactivités (1)		-0,5			
Total	99,5	43,2	13,7	42,6	-
Marge d'activité	2,3	4,0	-1,7	1,9	-1,9
Amortissements	3,1	0,8	0,7	1,5	0,1
Dépréciations	-0,1		-0,1		
Résultat opérationnel	1,2	3,7	-1,8	1,7	-2,4
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,5			0,5	
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-2,2		-0,1		-2,1
Impôts	0,4	-0,2	0,6		
Activités arrêtées	0,7				0,7
Résultat net	0,6	3,5	-1,3	2,2	-3,8
Actifs sectoriels	137,8	47,0	23,4	63,3	4,1
Dont immobilisations incorporelles et corporelles	40,9	8,8	11,7	19,4	1,0
Passifs sectoriels	94,5	25,6	16,3	41,7	10,9
Passifs non alloués (2)	56,0				56,0
Investissements incorporels	0,9	0,3		0,6	
Investissements corporels	5,3	0,3	1,1	3,8	0,1
Effectif inscrit au 30 juin	1 302	565	297	372	68

(1) Elles concernent les ventes à Loisirs & Création facturées sur la base des prix de marché

(2) L'endettement financier de 56 M€, hors Loisirs & Création, ne pouvant être alloué aux activités que de manière arbitraire ou forfaitaire, reste alloué aux Sièges.

b) Informations par activités au 30 juin 2005

(Millions d'euros.)	Groupe	DMC Creative World	Loisirs & Création	Sportswear	Sièges
Chiffre d'affaires des branches		43,9	12,6	48,1	
Ventes interactivités (1)		-0,5			
Total	104,1	43,4	12,6	48,1	-
Marge d'activité	1,9	1,8	-1,0	2,9	-1,8
Amortissements	3,3	1,1	0,5	1,6	0,1
Dépréciations	0,2			0,2	

Résultat opérationnel	0,3	0,7	-1,0	2,9	-2,3
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-0,1			-0,1	
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-2,1				-2,1
Impôts	0,1	-0,1	0,3		-0,1
Activités arrêtées	-0,5				-0,5
Résultat net	-2,3	0,6	-0,7	2,8	-5,0
Actifs sectoriels	149,6	55,7	19,5	69,6	4,8
Dont immobilisations incorporelles et corporelles	37,6	9,3	9,2	18,1	1,0
Passifs sectoriels	97,7	31,4	11,1	39,4	15,8
Passifs non alloués (2)	55,6				55,6
Investissements incorporels	0,6	0,1	0,4		0,1
Investissements corporels	2,3	0,2	1,6	0,4	0,1
Effectif inscrit au 30 juin	1 401	655	265	413	68

(1) Elles concernent les ventes à Loisirs & Création facturées sur la base des prix de marché

(2) L'endettement financier de 56 M€, hors Loisirs & Création, ne pouvant être alloué aux activités que de manière arbitraire ou forfaitaire, reste alloué aux Sièges.

c) Informations par activités au 31 décembre 2005

(Millions d'euros.)	Groupe	DMC Creative World	Loisirs & Création	Sportswear	Sièges
Chiffre d'affaires des branches		84,0	29,4	74,7	-
Ventes interactivités (1)		-0,8			-
Total	187,3	83,2	29,4	74,7	-
Marge d'activité	-3,4	3,4	-0,4	-3,5	-2,9
Amortissements	6,4	2,1	1,1	3,0	0,2
Dépréciations	0,2	-	-	0,2	-
Résultat opérationnel	-6,6	1,2	-0,5	-3,9	-3,4
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-0,8	-	-	-0,8	-
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-4,9	-	-0,3	-	-4,6
Impôts	0,2	0,1	0,3	-	-0,2
Activités arrêtées	0,1	-	-	-	0,1
Résultat net	-12,0	1,3	-0,5	-4,7	-8,1
Actifs sectoriels	120,6	47,5	22,5	48,4	2,2
Dont immobilisations incorporelles et corporelles	39,6	9,3	11,3	18,0	1,0
Passifs sectoriels	77,6	29,3	14,2	27,5	6,6
Passifs non alloués (2)	56,7	-	-	-	56,7
Investissements incorporels	2,5	0,3	1,1	0,8	0,3
Investissements corporels	5,8	0,9	3,7	1,1	0,1
Effectif inscrit au 31 décembre	1 358	589	317	384	68

(1) Elles concernent les ventes à Loisirs & Création facturées sur la base des prix de marché

(2) L'endettement financier de 56 M€, hors Loisirs & Création, ne pouvant être alloué aux activités que de manière arbitraire ou forfaitaire, reste alloué aux Sièges.

d) Informations par zone géographique au 30 juin 2006

(Millions d'euros.)	Groupe	France	Europe hors France	Amérique du Nord	Reste du monde
Chiffre d'affaires	99,5	26,7	46,8	11,4	14,6
Marge d'activité	2,3	1,8	-0,2	0,7	
Résultat opérationnel	1,2	0,8	-0,2	0,6	
Actifs sectoriels	137,8	120,2	9,9	6,4	1,3
Effectif inscrit au 30 juin	1 302	1 162	96	33	11

e) Informations par zone géographique au 30 juin 2005

(Millions d'euros.)	Groupe	France	Europe hors France	Amérique du Nord	Reste du monde
Chiffre d'affaires	104,1	26,3	45,6	16,4	15,8
Marge d'activité	1,9	3,1	-0,3	-0,5	-0,4
Résultat opérationnel	0,3	1,5	-0,4	-0,4	-0,4
Actifs sectoriels	149,6	124,9	9,7	12,4	2,6

Effectif inscrit au 30 juin	1 401	1 228	99	55	19
-----------------------------	-------	-------	----	----	----

f) Informations par zone géographique au 31 décembre 2005

(Millions d'euros.)	Groupe	France	Europe hors France	Amérique du Nord	Reste du monde
Chiffre d'affaires	187,3	54,1	81,8	21,7	29,7
Marge d'activité	-3,4		-1,9	-0,7	-0,8
Résultat opérationnel	-6,6	-1,5	-2,4	-1,8	-0,9
Actifs sectoriels	120,6	103,0	9,4	7,3	0,9
Effectif inscrit au 31 décembre	1 358	1 217	96	32	13

36. – Evénements postérieurs au 30 juin 2006

Le directoire, usant de la faculté qui lui a été accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2006, a décidé le 23 juin 2006 d'augmenter le capital par l'émission de 5 196 008 actions nouvelles de 3 € de valeur nominale et de 9 352 812 obligations convertibles de 3,15 € de valeur nominale.

Les résultats de l'augmentation de capital et de l'émission d'obligations convertibles sont les suivants :

— l'augmentation de capital a été souscrite à hauteur de 14,1 M€ :

- 3,4 M€ souscrits par le premier actionnaire du groupe Pienza International,
- 3,6 M€ souscrits par le marché dont 2,2 M€ par le concert existant entre la société AGF Vie et la société CDC Entreprises Valeurs Moyennes,
- 7,1 M€ souscrits par une partie des prêteurs, couvrant les frais liés aux émissions à hauteur de 1 M€, et avec un exercice de leurs engagements de souscription à hauteur de 73,1 % ;

— l'émission d'obligations convertibles a été souscrite à hauteur de 26,9 M€ :

- 0,5 M€ souscrits par le marché,
- 26,4 M€ souscrits par les autres prêteurs avec un exercice de leurs engagements de souscription à hauteur de 94,3 %.

La nouvelle répartition du capital est détaillée en note 32.

Sur la base des comptes arrêtés au 30 juin 2006, le solde de la dette protocolée s'établit après ces opérations à 19,3 M€, les prêteurs ayant bénéficié d'un remboursement de leur dette de 3,1 M€ en respect du protocole d'accord.

Ci-dessous le bilan consolidé du groupe dans sa version post opérations financières comparé au bilan au 30 juin 2006 avant opérations financières.

Actif (Millions d'euros.)	1 ^{er} semestre 2006 avant opérations financières Net	1 ^{er} semestre 2006 après opérations financières Net
Actifs non-courants		
Ecart d'acquisition	-	-
Immobilisations incorporelles	10,3	10,3
Immobilisations corporelles	30,6	30,6
Participations dans les sociétés mises en équivalence	0,5	0,5
Actifs financiers	3,6	3,6
Actifs d'impôt différé	2,1	2,1
Total des actifs non-courants	47,1	47,1
Actifs courants		
Stocks	38,9	38,9
Clients	39,2	39,2
Autres débiteurs	5,5	5,5
Autres actifs financiers	0,7	0,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,2	9,6
Total des actifs courants	89,5	93,9
Actifs détenus en vue d'être cédés	1,2	1,2
Total de l'actif	137,8	142,2
Passif (Millions d'euros.)	1^{er} semestre 2006 avant opérations financières	1^{er} semestre 2006 après opérations financières

Capitaux propres		
Capital	46,8	60,9
Primes et réserves	-63,3	-64,0
Instruments de capitaux propres		6,1
Ecart de conversion	1,3	1,3
Résultat de l'exercice	1,0	1,0
Capitaux propres part du Groupe	-14,2	5,3
Intérêts minoritaires	1,5	1,5
Total des capitaux propres	-12,7	6,8
Passifs non-courants		
Provisions à long terme	8,9	8,9
Passifs financiers	25,8	47,6
Impôts différés	-	-
Total du passif non-courant	34,7	56,5
Passifs courants		
Provisions à court terme	2,8	2,8
Dettes d'impôt	0,0	0,0
Fournisseurs	26,8	27,8
Autres créditeurs	22,2	22,2
Autres passifs financiers	64,0	26,1
Total du passif courant	115,8	78,9
Passifs détenus en vue d'être cédés	0,0	0,0
Total du passif	137,8	142,2

V. – Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société DMC, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe 1 de l'annexe relatif aux faits marquants de l'exercice et sur le paragraphe 19 e relatif à la dette protocolée qui décrivent le résultat de la restructuration financière finalisée en août 2006.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 7 septembre 2006

Les Commissaires aux Comptes

BDO Marque & Gendrot
Joël Assayah

Deloitte & Associés
Albert Aïdan

VI. – Rapport de gestion du directoire pour le 1^{er} semestre 2006

Groupe consolidé

Le premier semestre 2006 présente une activité en amélioration par rapport à la fin de l'exercice 2005.

Le chiffre d'affaires consolidé ressort à 99,5 M€ soit en recul de 4,4 % par rapport à l'année dernière et le résultat net consolidé semestriel à 0,6 M€ et le résultat net part groupe à 1 M€; au 1^{er} semestre 2005 le résultat net était de -2,3 M€ soit une amélioration de 2,9 M€.

L'activité DMC Creative World atteint un chiffre d'affaires de 43,2 M€, -0,05 % par rapport au 1^{er} semestre 2005. Les évolutions sont disparates sur les trois grandes zones :

- la zone Europe atteint 26,8 M€ en recul de 7,6 % par rapport à 2005 ;
- une activité aux USA qui a reconduit la performance de 2005 : 10,5 M€ + 1,2 % par rapport au 1^{er} semestre 2005 ;
- la zone Asie/Pacifique avec un chiffre d'affaires de 5,9 M€ a repris sa croissance + 31,6 % vs 2005. Il est à noter sur cette zone qu'au regard de l'évolution du marché asiatique et d'éventuels développements, le directoire a décidé d'arrêter la mise en œuvre du processus de liquidation de la filiale de Singapour et d'étudier les scénarios alternatifs pour l'ensemble des structures juridiques en Extrême orient.

La marge d'activité de la branche est de 4 M€ contre 1,8 M€ en 2005.

Le chiffre d'affaires de la chaîne de magasins Loisirs & création atteint ainsi 13,7 M€ soit une progression de 8,4 % et à surface comparable (13 magasins) le chiffre d'affaire est en retrait de 6,7 %.

La branche Sportswear a un chiffre d'affaires qui s'établit à 42,6 M€ pour le semestre soit un retrait de 11,4 % par rapport à l'année dernière. L'essentiel du recul 4,7 M€ est lié à la fermeture de l'usine d'Orangeburg aux Etats-Unis.

La marge d'activité du groupe est ainsi de 2,3 M€ contre 1,9 M€ l'année dernière sur la même période.

Le poste autres produits et charges opérationnels s'élève à -1,1 M€. Le résultat opérationnel atteint ainsi 1,2 M€.

Le résultat financier s'élève à -2,2 M€ contre -2,1 M€ en 2005 sur la même période.

Le résultat net consolidé du groupe est donc de 0,6 M€ contre un résultat de -2,3 M€ l'année dernière; le résultat net part du Groupe s'élevant à 1 M€.

Financement

Le 30 janvier 2006 un protocole d'accord a été signé avec les prêteurs définissant les modalités d'une restructuration de la dette protocolée s'appuyant sur trois supports : une augmentation de capital, l'émission d'obligations convertibles, ces deux opérations étant garanties par le premier actionnaire du groupe et l'ensemble des prêteurs, et le refinancement de la dette résiduelle.

Le 1^{er} juin 2006 un accord a été conclu définissant les modalités de remboursement de la dette résiduelles après réalisation des opérations sur le capital.

Au cours du mois de juillet 2006 ont été lancées l'augmentation de capital et l'émission des obligations convertibles. Ces opérations ont été conclues début août par une augmentation de capital souscrite à hauteur de 14,1 M€ et l'émission des obligations convertibles pour 26,9 M€.

Compte tenu de ces opérations conclues en août 2006 consistant en la conversion d'une partie des créances des prêteurs dans le cadre des engagements de souscriptions apportés, et d'un remboursement effectué de 3,1 M€, la dette protocolée sera ramenée à 19,3 M€ fin août 2006.

Par ailleurs une nouvelle ligne bancaire a été obtenue pour Loisirs & Création SAS permettant de financer l'ouverture des magasins de ce début d'exercice.

Environnement

Le groupe porte toujours une attention particulière aux conséquences de l'activité sur l'environnement. En effet les activités de teinture sont consommatrices d'eau, d'énergie et de produits chimiques.

De nombreuses démarches d'évaluation internes ou externes sont régulièrement entreprises pour la réduction de la consommation d'eau et d'énergie.

Dans chaque site des équipes sont sensibilisées aux problèmes de l'environnement.

Perspectives

Le deuxième semestre devrait se poursuivre dans la même tendance que le début d'exercice avec toujours des disparités selon les zones géographiques pour la branche DMC Creative World. Pour la branche Sportswear le carnet d'ordres actuel permet d'avoir pour objectif une fin d'année meilleure que celle réalisée l'année dernière.

Par ailleurs suite à l'augmentation de capital et à l'émission d'obligations convertibles le groupe va bénéficier d'une réduction significative du coût de son endettement et ainsi améliorer son résultat financier.